

# L'UNSA Vous informe !

## Section UNSA Pas de Calais

COMPTE RENDU DU COMITE DÉPARTEMENTAL

DE L'ACTION SOCIALE DU PAS DE CALAIS

du 16 septembre 2025

Le Comité Départemental de l'Action Sociale du Pas de Calais s'est réuni le 16 septembre 2025 à 9h30, en présence de Mme Ortiz, présidente, de Mme Durand, Directrice Régionale des douanes de Dunkerque et de la déléguée Mme Sahn.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 29/04/2025
- 2) Compte-rendu d'activité 2024 de la délégation
- 3) Rapport d'activité 2024 du Service Social
- 4) Point d'étape sur les crédits d'actions locales 2025
- 5) Questions diverses

### Liminaire de l'UNSA

Suite au précédent cdas, nous avons décidé de nous unir avec FO et la CFDT afin de répondre à Solidaire et de rédiger une liminaire commune.

### *Liminaire Commune CDAS du 16/09/2025*

*Madame la Présidente,*

*FO, CFDT ET UNSA ont décidé, suite au précédent CDAS, de rédiger cette déclaration liminaire commune.*

*Notre instance, qui jusqu'alors pouvait s'enorgueillir d'être épargnée de manipulations pour n'œuvrer que pour le bien de nos collègues se voit maintenant entâchée de mesquinerie, voire de turpitude.*

*Le climat délétère qui règne actuellement au sein de cette instance ne peut perdurer.*

*Certains semblent privilégier une logique de confrontation, ce qui nuit au bon fonctionnement collectif.*

*S'il en est besoin, nous tenons à rappeler que chacun peut avoir une vision différente de l'action sociale et de sa mise en œuvre. Ces visions doivent pouvoir être exprimées, débattues et confrontées de manière constructive, mais en aucun cas imposées.*

*Il est donc rare de ce fait que des organisations syndicales quittent la salle en plein séance et nous sommes les premiers à le regretter.*

*Les échanges, dans leur forme actuelle, sont loin d'être sereins. Or, ce n'est pas l'agressivité d'une intervention qui en garantit la légitimité.*

*Si la légitimité d'un vote favorable a été obtenu lors du dernier cdas concernant la mise en place d'un barème selon les revenus pour la sortie Bagatelle, nous nous interrogeons surtout sur sa portée réelle. Ce sera d'ailleurs l'objet d'une Question Diverse.*

*D'un point de vue pratique, la présentation en séance d'une alternative à des projets, ne répond pas non plus aux règles que nous impose le Règlement Intérieur du CDAS. L'envoi, en amont de la Séance Plénière, des documents reste une prérogative que nous réclamons toutes et tous.*

*Parvenir à faire sortir FO et la CFDT de cette instance pourrait ressembler pour certains à une victoire, elle reflète surtout la privation d'un dialogue voulue par ceux-là même, fiers de leurs manœuvres.*

*De même, réfuter et contester le compte rendu de l'UNSA est infondée et gratuite.*

*Pour rappel, lors du groupe de travail précédent, l'UNSA avait demandé une visio pour son experte douanière. La refuser pour le précédent CDAS est un non-sens.*

*Donc, à toutes fins pédagogiques, une explication semble s'imposer. Dans son Compte-Rendu l'UNSA a indiqué je cite la phrase La séance a débuté vers 10h car un membre de solidaire était en visio et la connexion a été difficilement établie. Le but était de signifier que la direction n'avait pas anticipé la connexion de la visio et donc que nous avons perdu beaucoup de temps. Non pas à cause d'un membre d'une autre OS ayant demandé à bénéficier d'assister à la séance par le biais de la visio, ce qui est et reste son droit absolu, mais bel et bien pour souligner les errements de notre direction.*

*Aucune référence à un statut d'handicap n'avait été alors relatée dans le compte-rendu de l'UNSA ! Comment ce lien a-t-il pu être établi ? A quels fins ? Chacun jugera. Il est des valeurs indiscutables que nous, FO, CFDT et UNSA partageons, sans pour autant les utiliser pour essayer de défendre nos positions. Nous souhaitons par cette déclaration commune, alerter sur ces difficultés et encourager une prise de conscience collective afin de rétablir un climat apaisé, courtois, plus favorable au dialogue et à la concertation.*

*Merci pour votre attention.*

*L'équipe UNSA 62*

*L'équipe FO 62*

*L'équipe CFDT 62*

*Anne POISSIER titulaire  
Gabrièle WAGON suppléante*

*Yannig BOURGAIN titulaire  
Sophie CLETON titulaire  
Nadia DERBAL-DETOURNE suppléante*

*Didier MARIE  
Tony WASSELIN*

Suite aux liminaires, Mme Ortiz nous informe qu'elle ne peut pas discuter du contexte international et national.

Concernant la complémentaire santé, elle nous informe que des permanences seront tenues par Alan et la GMF, sûrement le même jour sur les sites de Boulogne, Arras et Calais.

En effet, la direction devait donner deux sites où il y avait beaucoup de personnel et a donc choisi Arras et Boulogne. La ville de Calais a été choisie par les douanes mais bien évidemment les agents des douanes ou de la DGFIP peuvent prendre un rendez-vous sur l'un des 3 sites.

Mme Ortiz rappelle que, dès maintenant, les agents doivent poser leurs questions par mail pour Alan et par téléphone ou par mail pour la GMF. Les rendez-vous présentiels ne sont là que pour les demandes principalement complexes.

Bientôt, le site Ulysse 62 sera enrichi de liens vers les sites d'Alan et de la GMF.

Par rapport à notre liminaire, elle confirme que l'ambiance du précédent cdas était regrettable et espère effectivement que l'on revienne à s'écouter et à discuter tout en se respectant.

## Approbation du procès-verbal du 29/24/2024

La CFDT demande deux changements à effectuer dont une répétition d'un nom (faute de frappe) et un complément concernant le ticket restaurant, c'est-à-dire une augmentation de 1€ pour l'administration et donc une augmentation de 2€ au total.

Le procès-verbal de la réunion du 29/05/2024 a été approuvé à l'unanimité.

## Compte-rendu d'activité 2024 de la délégation

On note que les effectifs des actifs et des enfants sont toujours en diminution.

62									
	DDFIP	DOUANES	DISI	DIRCOFI	DDPP*(DG CCRF 62)	Delégation-Hygiène Sécurité (SG)	DREAL*	DIRECCTE	TOTAL
Hommes	581	521	8	18	10	1	15	0	1154
Femmes	824	201	1	11	18	8	2	1	1066
<b>Effectifs</b>	<b>1405</b>	<b>722</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2220</b>
Catégorie A	348	67	1	24	27	5	9	1	482
Catégorie B	624	316	7	3	1	2	8	0	961
Catégorie C	391	339	0	2	0	0	0	0	732
Contractuels+ service civique*	23	0	0	0	0	0	0	0	23
Berkanis	19	0	1	0	0	2	0	0	22
<b>Effectifs</b>	<b>1405</b>	<b>722</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2220</b>
Moins de 25 ans	21	16	0	0	0	0	1	0	38
25 à 34 ans	98	173	1	0	1	0	0	0	273
35 à 44 ans	316	206	2	3	11	2	2	0	542
45 à 54 ans	528	265	4	15	7	3	6	0	828
55 à 64 ans	427	62	2	11	8	4	7	1	522
65 ans et plus	15	0	0	0	1	0	1	0	17
<b>Effectifs</b>	<b>1405</b>	<b>722</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>2220</b>

## Enfants concernés par l'action sociale du Pas-de-Calais

	DDFIP	DOUANES	DISI	DIRCOFI	DDPP*(DGCCRF 62)	Délégation-Hygiène Sécurité (SG)	DREAL*	DIRECCTE	TOTAL
Enfants -1 ans	18	15	0	0	0	0	0	0	33
Enfants 1 ans	18	16	0	0	0	0	0	0	34
Enfants 2 ans	22	17	0	0	1	0	0	0	40
Enfants 3 ans	28	31	1	1	0	1	0	0	62
Enfants 4 ans	40	24	0	1	3	0	0	0	68
Enfants 5 ans	38	21	0	0	2	0	0	0	61
Enfants 6 ans	29	25	0	0	2	1	0	0	57
Enfants 7 ans	41	22	0	1	1	0	1	0	66
Enfants 8 ans	37	29	0	2	3	0	1	0	72
Enfants 9 ans	44	15	0	1	2	0	0	0	62
Enfants 10 ans	50	30	0	2	0	0	1	0	83
Enfants 11 ans	64	26	0	0	2	0	0	0	92
Enfants 12 ans	67	28	0	1	3	1	1	0	101
Enfants 13 ans	68	36	1	0	2	0	0	0	107
Enfants 14 ans	69	52	0	1	2	1	2	0	127
Enfants 15 ans	89	33	0	3	1	1	2	0	129
Enfants 16 ans	87	36	1	2	1	1	0	0	128
Enfants 17 ans	69	38	0	0	1	0	1	0	109
<b>Sous-total</b>	<b>878</b>	<b>494</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1431</b>

Ci-dessous pour rappel l'utilisation du CAL 2024.

Manifestations	CAL Prévisionnel voté en CDAS	Réalisation 2024	Solde en AE
Arbre de Noël (spectacle, goûter, papillotes, chèques cadeaux)	52 450,00	50 968,4	1 481,60
Amitiés finances ( concours de dessin, cartes de vœux, colis agents malades, aide aux agents sinistrés)	4 350,00	3 847,90	502,10
Aide à la parentalité ( subvention au permis de conduire)	4 256,00	3 796,00	460,00
Actions d'information et de prévention ( Journée d'information pour les nouveaux retraités , prévention MGEFI, consultations psychologiques, juridiques)	5 710,00	4 578,80	1 131,20
Actions collectives	13 140,00	23 052,78	-9 912,78
<b>TOTAL</b>	<b>79 906,00</b>	<b>86 243,88</b>	<b>-6 337,88</b>

CAL 2024	86 245,00
Levée de réserve	0
Réellement dépensé	86 243,88
solde	1,12

Un point a été fait aussi sur la restauration collective.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre repas subventionnés	38 545	28 323	31 735	32 977	38 493	36 230
Nbre repas non subventionnés	22 725	18 550	21 401	17 133	12 953	16 674
Nbre total repas MEF	61 270	46 873	53 136	50 110	51 446	52 904

A noter que la cantine de St Omer reste ouverte suite à la création au 01/09/2026 du centre de contact Amendes. Un point sera fait ultérieurement sur le nombre de repas pris par les agents.

Ce rapport n'appelle pas de commentaires spécifiques.

### Rapport d'activité 2024 du Service Social

Mme Niellini et Mme Leleux nous ont présenté leur rapport d'activité 2024.

Le service social du département du Pas-de-Calais intervient pour 2248 actifs et 3159 retraités, ayants-causes et ayants-droits. Son périmètre d'intervention s'étend sur l'ensemble des postes financiers et douaniers présents dans le département, toutes directions confondues.

Les missions du service social du travail visent l'intégration et le maintien dans l'emploi des agents et contribuent à concilier la vie professionnelle et la vie personnelle des personnels actifs. Elles s'inscrivent pleinement dans la politique des ressources humaines et d'action sociale du ministère. Les interventions menées ont pour objet la prévention des risques psycho-sociaux et l'inclusion sociale. Les actions se développent soit par des accompagnements individuels soit par des interventions au profit des collectifs.

Les assistantes sociales effectuent des visites de sites et traitent les signalements qui leur sont rapportés.

Même si ce n'est pas toujours facile de demander de l'aide et d'avouer avoir des difficultés, les assistantes sociales sont là pour vous aider sans jugement et sont tenues au secret professionnel.

### Point d'étape sur les crédits d'actions locales 2025

Pour cette fin d'année, il est prévu :

- une sortie à Goudale, visite de la cristallerie d'Arques avec un restaurant le midi le 21/10/2025 pour 50 personnes, en semaine, sans transport. Cette sortie est proposée principalement aux retraités. Une liste d'attente d'un peu plus de 50 personnes a été établie
- journée libre au marché de Noël de Bruxelles est prévue le 13/12/25, avec transport.

Au vu du montant du crédit restant, il a été proposé d'organiser une nouvelle journée équivalente à la sortie Goudale. Isabelle va se renseigner auprès des prestataires.

Pour information, cette année l'arbre de Noël se déroulera dans 3 cinémas : Cinéville à Hénin, celui de Bruay la Buissonnière et celui de Coquelles.

Les séances se dérouleront le matin à 10h30.

Et normalement les deux films seront Zootopie 2 et Wicked 2.

Le choix du thème du concours de dessin est en cours. Mais cette année il sera ouvert seulement au 3-10 ans.

## Questions diverses

Une question a été posée par Solidaire concernant le prochain contrat passé avec les crèches. Jusqu'octobre 2025, nous avons 10 berceaux à la crèche d'Arras « Le petit chaperon rouge » mais nous ne payons que pour les berceaux réellement utilisés, au nombre de 3 à cette date. A la fin du contrat, ces familles n'auront plus de berceaux mais le SRIAS prend le relais.

Dans le nouveau contrat et au vu de l'implantation des berceaux du SRIAS, l'action sociale souhaiterait obtenir :

- 3 berceaux à Arras
- 2 à Calais
- 1 à Boulogne/Mer
- 2 à Lens
- 1 à Béthune
- 1 à Noeux les Mines.

Ce qui permettrait de toucher plus de famille et occuper les 10 berceaux.

Fin de la séance à 15h15